

REUNION DU 13 DECEMBRE 2007

Le treize décembre deux mil sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUREAU, Maire.

Etaient présent : Monsieur Philippe LAUREAU, Maire

Messieurs Claude SIONNEAU et Georges PINGOT, adjoints

Mesdames Marie-Thérèse CROZA, Sophie DERRIEN, Aude LUCE, Nicole de la TAILLE et Messieurs Bruno ARNOUS RIVIERE, Jean-Louis GUERIS, Dominique DENIS, Jean-Pierre EPIE, Jean-Marc HARAN, Paul JOGUET Conseillers

Absents excusés : Christine DURAND

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Paul JOGUET,

Date de convocation : 29 novembre 2007

Date d'affichage : 19 décembre 2007

SOMMAIRE :

- 1°) DELIBERATION - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS - EXERCICE 2006
- 2°) DELIBERATION - RENFORCEMENT DU RESEAU BASSE TENSION POSTE BOURG
- 3°) DELIBERATION - AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL - S. HAMARD
- 4°) DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2008
- 5°) DELIBERATION VIREMENT DE CREDIT - INTERET EMPRUNT COMMUNE
- 6°) DELIBERATION - TARIF CANTINE REEVALUATION
- 7°) DELIBERATION - TARIF GARDERIE REEVALUATION
- 8°) DELIBERATION - TARIF SALLE DES FETES
- 9°) DELIBERATION - DROIT DE PATURAGE EURL DURAND, LEAU ET MARQUET
- 10°) DELIBERATION - DROIT DE PLACE - PLACE DE CAVIRE
- 11°) DATES PROCHAINE REUNIONS
- 12°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS - EXERCICE 2006

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-39,

Vu le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets,

Après avoir entendu les délégués de la commune au conseil communautaire de la communauté de communes du canton de Baugé,

Présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

Le conseil Municipal, après avoir entendu le rapport des délégués de la commune au conseil communautaire et le rapport du maire, décide :

✧ de ne formuler aucune observation sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets 2006.

2°) DELIBERATION - RENFORCEMENT DU RESEAU BASSE TENSION POSTE BOURG

Courrier du SIEML : Le Syndicat doit procéder dans le cadre de son programme 2008 au renforcement du réseau basse tension issu du poste n°1Bourg. Ils nous proposent d'accompagner le projet avec la mise en souterrain des réseaux d'éclairage public et de télécommunications (estimation sommaire 52 800 €) et nous demandent de notre avis sur ce projet.

Monsieur le Maire fait une présentation du projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne un avis favorable sur ce projet.

3°) DELIBERATION - AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL - S. HAMARD

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'augmentation de la durée de travail de Mme Sabrina HAMARD.

Elle est actuellement employée à 25.44/35^{ème}, le temps proposé est de 28/35^{ème} (soit 118 heures à répartir au secrétariat).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accepter l'augmentation de la durée de travail

4°) DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2008

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe le tarif de la redevance assainissement applicable à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les tarifs 2008 sont fixés comme suit :

- prime fixe à 26.16 € annuelle par raccordement
- la redevance assainissement passe à 0.65 € par m³ d'eau consommé, pour les foyers desservis par le service d'eau potable de VEOLIA.

Ces mêmes tarifs sont applicables aux foyers desservis par des puits personnels sur la base d'un forfait évalué à 20 m³ par personne au foyer.

5°) DELIBERATION VIREMENT DE CREDIT - INTERET EMPRUNT COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le virement de crédits nécessaire au paiement des intérêts de l'emprunt des travaux 2006.

Les modifications sont les suivantes :

- D 61522 : Entretien des bâtiments - 450 €
- D 66111 : Intérêts des emprunts..... + 450 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette décision modificative.

6°) DELIBERATION - TARIF CANTINE REEVALUATION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe les tarifs cantine comme suit :

- Repas enfant : 2.67 €
- Repas enfant non prévu 48H à l'avance : 4.08 €
- Repas adulte : 5.04 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2008.

7°) DELIBERATION - TARIF GARDERIE REEVALUATION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe les tarifs garderie comme suit :
(Les tarifs sont minorés pour les familles ayant fourni un avis de non imposition)

	Si imposable	Si non imposable
- Pour 30mn	0.96 €	0.81 €
- Pour 1 heure	1.71 €	1.44 €
- Pour 1 heure 30	2.34 €	1.98 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2008

8°) DELIBERATION - TARIF SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de fixer le tarif de location de la salle des fêtes comme suit :

	SAMEDI/DIMANCHE OU JOUR FERIE OU REVEILLON		SAMEDI ET DIMANCHE		UN JOUR DE SEMAINE	
	Hors commune	commune	Hors commune	commune	Hors commune	Commune
Gde salle - demi-journée :Concours de belote, lotos	103.53	50.69	124.44	60.69	92.51	42.33
Club du 3 ^{ème} âge + Chorale -Forfait	285.60					
GDE SALLE+ PETITE SALLE+ CUISINE Max 150 pers	409.84	228.99	450.63	403.10		
GDE SALLE + CUISINE	323.03	181.97	354.45	240.52	245.72	
PETITE SALLE Max 40 pers	62.73	31.93				26.93
PETITE SALLE+ CUISINE	155.24	92.51	181.97	121.28	144.33	70.58
Forfait Vaisselle Grande salle	52.84	31.93	62.73	40.80	40.80	31.93
Forfait vaisselle petite salle	31.93	23.05	40.80	38.66	31.93	23.05

Les employés municipaux bénéficieront comme les années précédentes de -20% pour une location par an.

9°) DELIBERATION - DROIT DE PATURAGE EARL DURAND, LEAU ET MARQUET

Monsieur de Maire propose de renouveler la demande de l'EARL DURAND, M. LEAU et M. MARQUET concernant le droit de pâturage pour l'année 2008 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'instaurer les tarifs suivants :

- EARL DURAND : 231.29 €
- M. LEAU : 38.38 €
- M. MARQUET : 6.31 €

10°) DELIBERATION - DROIT DE PLACE - PLACE DE CAVIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter pour l'année 2008 les droits de place pour l'emplacement utilisé chaque semaine Place de Cavire.

Les tarifs sont les suivants :

Successeur de M. TOULIER Michel. : 50.00 €

11°) DATES PROCHAINE REUNIONS

- 17 janvier 2008
- 7 février 2008
- 28 février 2008

12°) DIVERS

- ✧ Analyse Financière de la commune (2006) : Monsieur le Maire fait lecture des principaux constats.
- ✧ Association de Foot Fougeré-Chevire : demande de subvention. La décision du Conseil Municipal sera prise en février 2008. Prise de renseignements, sur le nombre d'adhérents de CHEVIRE au Club, avant décision.
- ✧ Réponse de l'agence départementale de Baugé concernant notre demande de pose de miroir au lieu dit « Le point du Jour ». Refus de l'ATD de Baugé sur la pose de ce miroir pour des raisons de sécurité (vitesse des véhicules, éblouissement...)
- ✧ Courrier de VEOLIA : réévaluation de leurs tarifs de 5% à partir du 1^{er} janvier 2008.
- ✧ Courrier du Centre de Secours de Baugé : Excuses du Major ALBAN qui n'a pu participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.
- ✧ Courrier de la Chambre syndicale départementale des buralistes de Maine et Loire : invitation à manifester avec eux le 21 novembre 2007.
- ✧ Vœux du Maire : le 6 janvier 2008 à la Salle de Fêtes à 11H00.
- ✧ Documents à consulter :
 - L'eau en Loire-Bretagne : Les trophées de l'eau 2007
 - Rivières du Département Qualité 2006 : constats et perspectives
 - Santé Environnement : Bâtiments accueillant des enfants - Guide à l'usage des responsables d'établissements

Sans autres questions la séance est levée le jeudi 13 décembre 2007 à 22 H 45 .